

## **Assemblée Générale de l'Association Les Amis de Saint Hippolyte - 18 mai 2012**

*(46 membres présents sur 84 adhérents l'assemblée a pu délibérer valablement)*

### **A / Le Président Pierre Rousset présente le rapport moral pour l'année 2011**

- Activités matérielles  
Entretien des locaux et des espaces – Sécurité - Ménage des locaux – Bricolage - Jardinage - Divers.
- Patrimoine-  
Relations avec l'immeuble voisin « Cardinal II » - Aménagement du parvis de l'église - Boucle pour les malentendants - Salle de réunion supplémentaire.
- Activités culturelles et festives.  
Fête paroissiale annulée suite aux intempéries. Pour 2012, cette fête au Domaine de Saint Hippolyte est fixée au dimanche 24 juin.  
Mise à disposition de l'église à Venelles Culture pour 5 concerts.  
Plaque commémorative en hommage à l'Abbé Singerlé curé de Venelles et Meyrargues de 1939 à 1944.  
Édition d'un livret sur l'Histoire de l'église tiré en 2000 exemplaires dont 800 sont encore disponibles.  
Est noté également la préparation de la visite pastorale de notre Evêque Mgr Christophe Dufour les 7, 9 et 10 juin 2012.

### **B / Le trésorier présente ensuite le rapport financier.**

- Les recettes 2011 ont été de 4 230 euros dont 1 200 euros pour les cotisations.
- Les dépenses se sont élevées à 6 605 euros dont 1 200 euros pour le ménage qui seront pris en charge par la paroisse .
- Les cotisations en 2013 seront portées à 25 euros par adhérent.

### **C / Il est ensuite procédé au renouvellement du Conseil.**

Il est composé des personnes suivantes :

Père T. Gallay, Père H. Chiaverini, P. Rousset, H.de la Chanonie, G. Benoit de Coignac, Mme C. d'Hauthuille, Mme D. Aman, Ph. Chaigne, Ph. Robet, F. Arnoulet, J.C. Dujardin, F.Rousselet, M. Loisel, G. Ribes.

### **D / Après l'A.G. il est procédé à l'élection du bureau.**

**Président : Pierre Rousset - Secrétaire : Hervé de la Chanonie - Trésorier : Jean Claude Dujardin.**

Le compte rendu officiel peut être consulté à l'Accueil de la Paroisse de Venelles ouvert tous les jours de 9h30 à 12h00 et de 15h00 à 18h00 sauf le samedi après midi. À noter qu'il a été souligné que toutes les bonnes volontés qui souhaitent participer aux activités de l'Association sont les bienvenues.

Ph. C. le 26/05/2012